

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE	<u>VILLE de M A Y E N N E</u>	
ARRONDISSEMENT DE MAYENNE	<u>EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL</u>	
Conseillers en exercice	33	
Conseillers présents ou représentés	32	L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril, M. LE SCORNET, Maire, a convoqué les membres du Conseil Municipal pour le jeudi 13 avril, au 10, rue de Verdun
Contre	0	– salle du Conseil Municipal à 19 h.
Pour	24	
Abstention	8	
Quorum	17	

Séance du 13 avril 2023

Assistaient à la séance :

M. LE SCORNET, Maire, Mme FOURNIER, M. PAILLASSE, Mme LEFOULON, M. TALOIS, Mmes DESBOIS, LEROUX, M. MARIOTON, Mme SAULNIER Adjoints ; M. BAILLAU, Mme COLLET, M. NICOUX, Mme LEBOURDAIS, M. DELENTE, Mmes ES SAYEH, RONDEAU, THEVARD, MM. AMOUSSOU TOSSOU, BESSIN, MOTTAIS, Mme JONES, M. FAUCON, Mme ANGOT, M. CHOUZY, Mme DEGUARA, MM. CREUSIER conseillers municipaux.

Excusés :

M. REBOURS donne pouvoir à Mme LEROUX
M. GUERALT donne pouvoir à Mme SAULNIER
M. BONNET donne pouvoir à Mme FOURNIER
M. TRIDON donne pouvoir à Mme JONES
Mme ROUYERE donne pouvoir à M. MOTTAIS
M. BREHIN donne pouvoir à Mme ANGOT

Mme OGER.

Mme LEROUX a été désignée secrétaire de séance.

17 - Restaurant municipal – Tarifs au 1^{er} mai 2023

M. PAILLASSE expose :

Vu l'avis favorable de la Commission affaires scolaires, éducation et restauration du 8 février 2023 et du groupe majoritaire du 28 février 2023, il est proposé au Conseil Municipal d'actualiser les tarifs et de les appliquer à compter du 1^{er} Mai 2023 :

Le bilan 2022 et les calculs de coûts de service de la restauration municipale en fonction du type de repas, font apparaître des prix de revient qui ont sensiblement augmenté en 2022 avec la hausse des denrées de 9,2 %, des fluides 9 % et également des charges de personnel (augmentation du point d'indice de 3.5%). Le nombre de repas produit par le restaurant est de 196 862 pour un budget global de la restauration de 1 263 865 € incluant toutes les charges y compris la livraison, le service dans les écoles, le suivi administratif et la facturation.

Sur ces 196 862 repas, 75 % des repas réalisés l'ont été à l'attention des enfants : 68 % de repas fabriqués pour la restauration scolaire et 7 % pour les accueils de loisirs.

Près de 50 000 repas sont réalisés pour des adultes : le portage de repas aux personnes âgées sur Mayenne et quelques communes proches.

Le prix de revient moyen d'un repas en 2022 est de 6,42 € tout type de repas.

Le prix de revient moyen d'un repas en restauration scolaire est en moyenne de 7 € livré, servi.

Le déficit devant être maîtrisé à un niveau raisonnable, nous avons voulu travailler sur plusieurs axes afin de limiter l'impact de ces augmentations par :

- . La politique tarifaire de la restauration scolaire
- . La politique tarifaire adultes et autres tarifs
- . La mise en place de conventions de partenariat

Sachant que les tarifs sociaux au quotient avaient été votés et appliqués à compter d'avril 2021 et qu'il n'y a pas eu d'actualisation des tarifs en 2022, nous avons travaillé à une augmentation des tarifs en tenant compte :

- de la nature des repas
- de la nature et l'origine des tiers pour lesquels chaque type de prestations est réalisé
 - repas enfants livrés servis
 - repas adultes livrés servis
 - repas enfants non livrés non servis réalisés pour d'autres communes
 - repas à l'attention de la résidence autonomie, à l'attention des personnes âgées pour le CCAS, l'ADMR ou des communes extérieures.

Proposition de tarifs pour la restauration scolaire :

La collectivité souhaite accentuer sa politique sociale en matière de restauration et permettre à l'ensemble des enfants de Mayenne d'avoir accès à des repas de qualité, et ce, à des tarifs adaptés aux moyens financiers des familles. C'est pourquoi, une nouvelle proposition tarifaire tenant compte de manière plus précise des revenus de chacun, avec plus de tranches de quotients, a été travaillée en commissions et en groupe majoritaire. Cette politique tarifaire a pour objectifs :

- D'éviter les effets de seuil
- De rendre la tarification plus juste en passant de 8 à 22 tranches de quotients familiaux, afin d'être au plus près des revenus des foyers,
- De prévoir deux tarifs hors Mayenne avec et sans service à table.
- De s'approcher le plus possible d'un système de participation basé sur un « taux d'effort » en fonction des revenus, comme cela peut être le cas pour les tarifs en crèche
- De contenir le déficit supplémentaire entre 2021 et 2023 estimé à 90 000€ lié principalement à la hausse des matières premières, des salaires et des énergies.
- De maintenir la qualité de nos repas, conformément aux obligations de la loi « EGALIM » et à nos engagements au travers de notre « Charte alimentaire »
- De contribuer financièrement pour toutes les familles mayennaises de manière proportionnée à la restauration scolaire des enfants.

Les tarifs proposés, en fonction des quotients, s'échelonnent de 1.55 € à 6.40 € le repas, soit de 31€ à 128 € pour 20 repas.

Pour les enfants hors commune, le prix du repas sera facturé à hauteur de 5,43 € livré et sans le service et 7 € lorsque le service à table est assuré ce qui est malgré tout inférieur au coût de production avec livraison et service à table qui est de 7,08 €.

Ville de MAYENNE

Grille tarifs de restauration scolaire

à compter du 1er mai 2023

Catégories	Tranches Quotient Familial	de	Tarifs au 1er mai 2023
------------	-------------------------------	----	---------------------------

au 1er janvier 2023		
1	QF < 300	1,55 €
2	301 ≤ QF < 400	1,60 €
3	401 ≤ QF < 500	1,75 €
4	501 ≤ QF < 600	1,90 €
5	601 ≤ QF < 700	2,10 €
6	701 ≤ QF < 800	2,40 €
7	801 ≤ QF < 900	2,70 €
8	901 ≤ QF < 1000	3,00 €
9	1001 ≤ QF < 1100	3,35 €
10	1101 ≤ QF < 1200	3,70 €
11	1201 ≤ QF < 1300	4,00 €
12	1301 ≤ QF < 1400	4,30 €
13	1401 ≤ QF < 1500	4,60 €
14	1501 ≤ QF < 1600	4,90 €
15	1601 ≤ QF < 1700	5,20 €
16	1701 ≤ QF < 1800	5,50 €
17	1801 ≤ QF < 1900	5,80 €
18	1901 ≤ QF < 2000	6,10 €
19	2001 ≤ QF < 2100	6,40 €
20	2101 ≤ QF < 2200	6,40 €
21	2201 ≤ QF < 2300	6,40 €
22	2301 et +	6,40 €
23	Hors ville de Mayenne Livré non sans service	5,43 €
24	Hors ville de Mayenne avec service	7,00 €

Le quotient familial pris en compte sera celui connu au mois de janvier de l'année en cours ou pourra être actualisé en fonction des données communiquées par la CAF.

Il vous est proposé de valider la grille tarifaire ci-dessus et d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} mai 2023

Proposition de tarifs adultes, prestations pour des tiers et autres tarifs :

Le prix moyen d'un repas tous types de repas confondus est de 6,42 € en 2022.

Il est estimé à 6,61 € en 2023 sur la base d'une augmentation de 3% des charges en 2023.

TARIFS RESTAURATION à compter du 1^{er} mai 2023 : Tarifs adultes, prestations pour des tiers et autres tarifs

REPAS	Tarifs 2021	Prix de revient réel coût par	Au réel du coût repas prix de
-------	-------------	----------------------------------	----------------------------------

	A compter du 1 ^{er} avril 2021 (pas d'augmentation En 2022)	type de repas en 2022	revient en 2022 + 3% d'augmentation	
Apprentis et jeunes travailleurs (ressources inférieures au SMIC) non livré	4,11 €	5,08 €	5,23 €	
Personnel déjeunant sur le lieu de travail (crèche, cantine, écoles) livré	2,83 €	6,42 €	6,61 €	
Personnel des autres services municipaux et enseignants (prix de revient moyen tous repas an)	6,25 €	6,42 €	6,61 €	
Autres repas (stages etc..) complet*	8,20 €	8,25 €	8,45 €	
Repas adultes non livrés ou pris au restaurant dans le cadre d'une prestation de service proposé à un organisme social (type ADMR) ou collectivités (prix moyen tous repas an)	6,25 €	6,42 €	6,61 €	
Repas scolaires et enfants non livrés ou pris au restaurant dans le cadre d'une prestation de service proposée à une collectivité Avec livraison sur Mayenne (nouveau)	4,80 €	5,08 €	5,23 € ** 5,43 €	
Repas adultes non livrés ou pris au restaurant dans le cadre d'une prestation de service proposée au CCAS de la ville de Mayenne (portage à domicile: liaison froide avec barquettes)	5,17 €	5,30 €	5,46 €	
Repas adultes non livrés ou pris au restaurant dans le cadre d'une prestation de service au CCAS de la Ville de Mayenne (Résidence Autonomie repas simple ou avec double choix de menu)	4,78 €	5,30 €	5,04 € simple ou avec double choix menu 5,46 €	
Tarif enfants de passage dans le cadre des cirques en résidence sur Mayenne	Ticket 1,50 €	Ticket 1,50 €	Ticket 1,50	

*Entrée plat salade fromage dessert café pain boisson +service à l'assiette ** Tarif se substitue au chèque déjeuner

Il convient aussi d'augmenter les tarifs des repas à l'attention des personnels devant déjeuner sur leur lieu de travail (ATSEM, agents de la crèche en journée continue..)

Les tarifs des repas à l'attention des personnes âgées ont été calculés au plus juste. Ils sont facturés globalement au CCAS qui ensuite facture individuellement aux usagers, en y ajoutant le prix de la livraison à domicile réalisée par ses soins

Les tarifs des repas non livrés réalisés pour les communes extérieures sont proposés au tarif de 5,23 € l'unité. Ils ont été calculés au réel 2022 majorés de 3%. Cette prestation devra faire l'objet de conventions. Un bilan sera réalisé en N+1 permettant d'ajuster au réel pour les communes concernées, si besoin, la différence entre le coût prévisionnel d'un repas et le prix de revient réel.

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité (MM. MOTTAIS, FAUCON et CHOUZY et Mmes JONES et ANGOT s'étant abstenus), valide ces tarifs du restaurant municipal à compter du 1^{er} mai 2023.

A Mayenne, le 13 avril 2023

La secrétaire de séance
Nicole LEROUX

Le Maire,
Jean-Pierre LE SCORNET

